

PUBLIC CONCERNE	Animatrice sécurité Membres du CSE Référents sécurité	PRÉREQUIS	Aucun prérequis	DATES	A définir ensemble
DURÉE	2 jours	PRIX	Voir offre	LIEU	Dans votre établissement

CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

Les objectifs sont :

- Constituer ou améliorer le contenu du DUER (exhaustivité, méthodologie, pertinence de l'analyse)
- Développer les compétences des acteurs sécurité.

La formation aborde :

- ◆ Le contexte réglementaire du document unique
- ◆ Le contenu du document unique
- ◆ La méthode d'évaluation des risques
- ◆ L'exploitation des résultats

Une partie de la formation est consacrée à un cas concret sur le terrain sur une unité de travail.
La formation peut s'appuyer sur le document unique déjà en place dans l'entreprise.

DUER : Document Unique d'Evaluation des Risques

OBJECTIF DE FORMATION

- ◆ Être capable de créer, tenir à jour et améliorer le document unique d'évaluation des risques de son organisme

PROGRAMME

Partie 1. Rappel du cadre réglementaire et de ses évolutions

- Les attentes du législateur vis-à-vis du document unique
- Les points clefs du document unique
- Les dernières évolutions législatives liées à l'évaluation des risques
- Enjeux juridiques

Partie 2. Eléments méthodologiques

- Qui fait quoi
- Les unités de travail
- Réflexion sur l'approche multisites
- La méthode d'identification des dangers et de cotation des risques professionnels
- L'utilisation des connaissances internes et de l'expérience
- Le processus de validation et de mise à jour
- L'exploitation des résultats, le PAPRI Pact

Etude d'un cas concret en salle

Partie 3 : approfondissement sur les risques

Catalogue des risques : revue des différents risques

Les risques spécifiques liés aux activités de votre organisme

Focus sur certains risques : chute de hauteur, risques machines, levage, risques électriques, risques incendie et explosion,...

Partie 3 : Mise en pratique sur une unité de travail

Sur un site pilote, supervisé par le formateur, les stagiaires mettront en pratique l'évaluation des risques : observation, interviews, formalisation, cotation, hiérarchisation, propositions d'actions.

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

- Formation en présentiel
- Face à face, diaporama
- La formation se déroule autour d'une étude de cas
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DÉLIVRÉ(S) SUITE À L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Évaluation des acquis de la formation par la mise en pratique supervisée (production : évaluation des risques d'une unité de travail)
- Fiche de présence
- Attestation de formation

FORMATION ÉVALUATION DES RISQUES

Faire vivre et dynamiser son document unique !

DÉLAIS D'ACCÈS

- La durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute situation de handicap, que la formation se déroule en inter ou en intra, nous recommandons à tout participant en situation de handicap (ou commanditaire de l'action) de nous le signaler le plus en amont possible, pour l'accueillir et l'accompagner dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : Olivier BOUTEILLER - 06 80 26 69 64 – olivier@aqse-france.com